



Communiqué de presse
Neuilly-sur-Seine, le 8 juin 2021

“Choice Screen” : Qwant salue cette première avancée pour les utilisateurs de smartphones

Après des années à promouvoir une juste concurrence utile et souhaitable, Qwant se félicite de cette première avancée significative mais invite les Européens à aller plus loin dans la protection de la liberté des internautes !

Trois ans après sa condamnation à payer 4,34 milliards d’euros d’amende pour abus de position dominante, Google proposera aux acheteurs d’un téléphone Android en Europe, à partir du 1er septembre, un écran leur permettant de faire un choix entre différents moteurs de recherche.

Bien qu’encore imparfait, ce nouveau « Choice Screen » met fin au système d’enchères mis en place par Google qui forçait ses concurrents à enchérir pour avoir le droit d’être proposés aux utilisateurs Android. Ce sont désormais jusqu’à 12 alternatives qui seront proposées et dans tous les cas les 5 moteurs les plus populaires dans chacun des pays concernés selon les statistiques publiées par StatCounter. Actuellement, Qwant fait partie de ces cinq premiers en France.

“Qwant tient à saluer l’action importante de la Commission européenne et en particulier du cabinet de Mme Margrethe Vestager, qui a su dépasser le cadre formel de ses interventions pour favoriser un dialogue entre Google et ceux de ses concurrents (dont Qwant) qui demandaient une rencontre tripartite”, déclare Jean-Claude Ghinozzi, Président et CEO de Qwant. “Nous croyons que cette procédure de conciliation a su démontrer une réelle efficacité pour affirmer les ambitions de régulation des géants du numérique en Europe et que le système mis en place est une véritable avancée par rapport aux enchères qui pénalisaient la concurrence.”

Mais ce Choice Screen révisé ne règle pas encore l’ensemble des difficultés pour les consommateurs. En particulier, Qwant demande que les consommateurs aient le droit de changer d’avis et puissent à tout moment modifier facilement le moteur de recherche par défaut sur leur appareil, ce qui n’est pas le cas pour le moment.

“Changer de moteur de recherche est une liberté fondamentale des internautes”, conclut Jean-Claude Ghinozzi. “Il devrait en effet être facile, depuis n’importe quel navigateur et système d’exploitation, de changer le moteur de recherche que l’on souhaite utiliser.”

A propos de Qwant

Conçu et développé en France, Qwant est le premier moteur de recherche européen à disposer de sa propre technologie d’indexation du Web, qui protège la vie privée de ses utilisateurs en refusant tout dispositif de traçage à des fins publicitaires. Contrairement aux principaux moteurs de recherche du marché, Qwant n’installe aucun cookie sur le navigateur de l’internaute, ne cherche pas à savoir qui il est, ni ce qu’il fait, et ne conserve pas

d'historique des requêtes effectuées. Doté d'une interface chaleureuse qui laisse une large place aux résultats, Qwant permet de trouver efficacement les informations recherchées sur l'ensemble du Web et des réseaux sociaux, en respectant une neutralité totale. Qwant traite tous les sites et services indexés sans discrimination, sans modifier l'ordre des résultats selon ses propres intérêts ou les sensibilités de l'utilisateur.

<https://www.qwant.com>

Contacts Presse

Oxygen

Cédric Damour / +33 7 84 21 02 20
Myriem Benseghir / +33 6 58 69 79 01
qwant@oxygen-rp.com

Qwant :

Mathilde Clavier / press@qwant.com